

*Prêts aux petites entreprises—Loi*

On constate aussi, monsieur le Président, que de plus en plus de femmes sont chefs d'entreprise. On sait que plus de 30 p. 100 des nouvelles entreprises sont exploitées par des femmes. Je crois que ces dernières font preuve d'un grand courage, surtout par les temps qui courent.

Toutes les statistiques démontrent que l'impact de ce projet de loi touchera la population vulnérable du Canada: les femmes âgées entre 35 et 45 ans. Plus encore, on constate que, entre 1964 et 1980, la proportion des entreprises appartenant aux moins de 30 ans a doublé tandis que celle des entreprises appartenant à des femmes a triplé.

De plus, on est à même de juger que ce sont les femmes aussi qui s'impliquent financièrement au même titre qu'un homme. Cependant, l'égalité des femmes s'arrête un peu là. Les demandes de garanties ne sont pas toujours les mêmes pour les femmes que pour les hommes quand une femme se présente à une banque pour faire un emprunt. Il y a une couple d'années seulement on exigeait le nom de l'époux lorsqu'une femme devait faire un emprunt à la banque. Alors qu'arrivera-t-il aux femmes lorsqu'elles voudront emprunter pour se lancer en affaires? Surtout avec les droits de 1 p. 100 du montant du prêt qui devront être versés au gouvernement fédéral par l'institution qui avancera le prêt. Si les banques sont déjà méfiantes face aux hommes entrepreneurs, que penseront-elles des femmes désireuses de se lancer en affaires? Je me demande si les banquiers vont réviser leurs points de vue à ce sujet, d'autant plus que 10 p. 100 des garanties devront être assumés par l'institution financière. Dans le concret, qu'est-ce qui va se passer?

Il ne faut pas s'imaginer que les banques vont diminuer leurs profits. Chose certaine ces pertes d'argent devront être assumées par quelqu'un. Il ne faut pas non plus penser que ce sera aussi facile qu'avant de contracter un emprunt. C'est clair comme de l'eau de roche que les banques n'iront pas plus rapidement pour accorder un prêt, donc, encore une fois, une perte de temps. Qui sera pénalisé? La réponse est bien simple, monsieur le Président, ce sera le petit entrepreneur.

Que dire maintenant des moments où l'entreprise n'aurait besoin que d'un léger coup de pouce pour passer un creux de vague? Là aussi on ne pense pas à venir en aide à nos hommes et à nos femmes d'affaires. Il s'agit parfois d'un montant bien minime, mais trop important pour être fourni par l'entrepreneur. On aurait pu penser à un type d'aide pour ces périodes creuses.

Il est reconnu que les propriétaires de petites et moyennes entreprises passent le plus clair de leur temps à s'occuper de leur «business». Ils sont souvent prêts à sacrifier leurs loisirs pour subvenir à leur entreprise. On constate que plusieurs de ces jeunes entrepreneurs empruntent les économies personnelles de leurs amis et de leur famille.

• (1650)

Nous avons tous connu des petites entreprises menées par la quasi totalité des membres de la famille. L'époux ou l'épouse est le principal actionnaire; l'autre conjoint s'occupe de l'administration, et tous et chacun viennent donner un coup de main de temps à autre. Ces petites entreprises réussissent à survivre au prix de grands sacrifices.

Malgré quelques obstacles, on est à même de constater que l'esprit d'entreprise des Canadiens et Canadiennes est bien vivant. Des milliers de Canadiens qui étaient en chômage ont créé leur propre emploi, et je me retrouve dans mon bureau de circonscription de Saint-Michel-Ahuntsic souvent devant des cas de gens qui se plaignent évidemment qu'ils n'ont pas de travail. Je leur suggère de commencer un commerce. Maintenant, souvent ce sont des femmes, comme je le disais tout à l'heure, et c'est difficile pour ces femmes; la banque leur demande un peu plus de garanties. Avec cette perte de 10 p. 100 qui arrivera de temps à autre et le 1 p. 100 que l'on doit donner au gouvernement, eh bien, moi je crains que le coût de cette dépense supplémentaire sera «passé» aux clients.

Au Canada, on compte environ 750,000 petites entreprises. Ce que l'on ne semble pas réaliser au premier coup d'œil, c'est que les petites entreprises suscitent de l'activité économique dans toutes les villes et les villages du Canada. D'ailleurs, les statistiques démontrent le rôle important que joue la petite entreprise non seulement pour créer des emplois, mais aussi pour les maintenir. Plusieurs municipalités du Québec sont devenues florissantes et prospères grâce au développement régional que leur ont apporté diverses petites entreprises.

J'ai remarqué que plusieurs de mes collègues ce matin, je crois, semblent, parce que eux vivent... moi je vis dans une grande ville métropolitaine, mais eux vivent dans des campagnes et dans de petits villages, et ils semblent croire que c'est plus difficile encore pour ces gens d'obtenir des emprunts. Alors c'est dommage car on dit, tout le monde le répète, que la survie de l'économie canadienne est dans le secteur privé et dans la petite et la moyenne entreprise.

Je me demande, monsieur le Président, comme beaucoup d'autres, si le gouvernement ne va pas à l'envers du progrès. J'ai l'impression, depuis quelques semaines, que la plupart des projets de loi que nous étudions nous ramènent 20 ans en arrière. Tout ce travail pour défaire ce qui a été fait pendant tant d'années. Je vois le député d'Hochelaga-Maisonneuve (M. Desrosiers) qui est d'accord avec moi.

**M. Desrosiers:** Du tout! Absolument pas!

**Mme Killens:** Vraiment ce gouvernement démontre bien que ses priorités ne sont pas celles des Canadiens. Si je voulais être mesquine, je dirais à l'honorable député d'Hochelaga-Maisonneuve que le gouvernement d'en face cherche à satisfaire plus souvent carrément les Américains que les Canadiens.

**M. Boudria:** Cela est vrai.

**Mme Killens:** Je ne pense pas que ce projet de loi, dans sa forme actuelle, soit bon pour l'économie des petits entrepreneurs. En fait, s'il était passé en troisième lecture tel que présenté maintenant, cela aurait eu un effet néfaste pour la majorité des moyennes et petites entreprises.

On renie des droits acquis. On leur rendra la vie plus difficile. Ces hommes et ces femmes d'affaires ont bien autre chose à faire que de passer des heures par semaine à répondre à des questionnaires. C'est déjà assez difficile de mener sa barque dans le monde des affaires sans devoir en plus se promener à gauche et à droite dans des institutions bancaires et dans des bureaux régionaux.